



INFORMER, SENSIBILISER ET ANIMER SUR LA MISE EN PLACE DE L'EXTENSION DU TRI SELECTIF

En lien avec les agents du service de gestion des déchets, et plus particulièrement sa responsable,

- Informer les usagers et divers publics sur les nouvelles consignes de tri sélectif et savoir répondre à leurs questions,
- Faire le lien avec les acteurs communaux (services municipaux, associations, écoles...) dans les communes adhérentes à la DLVA et les populations,
- Réaliser des actions d'animation et de sensibilisation sur les nouvelles consignes de tri, sans oublier la réduction des déchets, dans les temps périscolaires, sur les marchés et autres événements accueillant du public.

Le volontaire en service civique sera libre de proposer des actions innovantes pour informer, communiquer sur le tri sélectif et la réduction des déchets.

La mission impliquera un sens du relationnel, du travail en équipe, une capacité à l'initiative.



Durée de la mission : 9 mois

Démarrage souhaité de la mission : 14 janvier 2020.

Temps hebdomadaire : 30h00

Indemnité : 580, 63 Euros

Pour plus d'information :

Prendre contact avec Magali CLAUDET,
au 04 92 70 50 43 au service jeunesse DLVA

Pour Candidater :

Envoyer votre CV et lettre de motivation à Muriel Croze, mcroze@dlva.fr